

**DURÉE**

0,12500 jours (soit 1 heure)

**PRIX**

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Une formation à destination des collaborateurs et personnels évoluant dans le secteur du bâtiment ou de l'immobilier et souhaitant acquérir une culture technique générale en bâtiment et se familiariser aux pathologies des bâtiments.

- Maîtres d'ouvrage

- Maîtres d'oeuvre

- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, administrateurs...

- Professions juridiques :

notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats...

- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes,

conducteurs de travaux, chefs

de chantier, économistes de la

construction, artisans, cadres et

salaireés de la

construction, entreprises,

géomètres, économiste ...

- Promoteurs

- Gestionnaire technique de

patrimoine

- Diagnostiqueurs immobiliers

- Etc.

**PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Identifier les principales pathologies des carrelages (revêtements sols)
- Comprendre la fissuration
- Comprendre les décollements
- Connaître les pathologies liées affectant les carreaux
- Assimiler les règles de l'art et le vocabulaire associé à la pathologie

**PROGRAMME**

## 1- Généralités sur les pathologies des carrelages

Pathologie des carrelages scellés et collés 2'

Atelier n°1 - QCM sur les généralités des pathologies des sols carrelés 1'

Atelier 2 - Savoir utiliser le classement UPEC (image interactive) 1'

## 2- La fissuration des carrelages

Vidéo 2 - La fissuration des carreaux 6'

Atelier n°3 - La fissuration des carreaux 2'

Atelier n°4 - Carrelage collé VRAI/FAUX 1'

Atelier n°5 - Les joints périphériques 1'

Atelier n°6 - La chape 1'

Atelier n°7 - Déterminer le rapport de dilatation (1/2) 5'

Atelier n°7- Déterminer le rapport de dilatation (2/2) 1'

Atelier n°8 - Identifier la pathologie 2 1'

## 3- Le décollement des carrelages



Vidéo 3 - Le décollement 7'

Atelier N°9 – QCM 1'

Atelier n°10 - Fiche technique Mortier colle 520 proli chantier 2'

Atelier n°10 - fiche technique mortier colle QCM 2'

Atelier n°11 - Reconnaître le mode de collage adapté (1/2) 5'

Atelier n°11 - Reconnaître le mode de collage adapté (2/2) 1'

Atelier n°12 - Identifier la pathologie 5 1'

Atelier n°13- Identifier la pathologie 6 1'

Atelier n°14- Identifier la pathologie 7 1'

Atelier n°15 - Cas pratique (1/2) 5'

Atelier n°15- Cas pratique (2/2) 1'

#### 4- Les matériaux

Vidéo 4- Pathologie affectant les matériaux 1'

Atelier n°16 - Identifier la pathologie 8 1'

Atelier n°17- QCM 1'

#### 5- Synthèse

Vidéo 5- Synthèse formation pathologie des carrelages 2'

Guide pathologies des carrelages de sols 5'



**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **QUALIOPI**



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.